

Lanaudière
Qualifié.com

Montréal
Qualifié.com

Nord-du-
Québec
Qualifié.com



RSSMO
Réseau des services
spécialisés de main-d'œuvre

Action RH Lanaudière,
3395, boul. de la Pinière
Terrebonne QC J6X 4N1

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Action RH consolide ses services aux individus avec le soutien du Réseau des services spécialisés de main d'œuvre (RSSMO)

Terrebonne, le 16 mars 2015

Deux conseillères d'Action RH ont récemment été suivre la formation de mentorat organisée par le RSSMO. Ce cours représentait la 4e étape du Projet d'intervention spécialisée, démarche d'amélioration continue qui touche les services offerts par les organismes membres de ce regroupement, et qui a été amorcée il y a plus de 10 ans.



Les outils du mentorat, qui ont été préparés cette année par le RSSMO pour soutenir les organismes membres, visent la formation des nouveaux employés, mais également la bonification des pratiques d'équipes déjà expérimentées.

À Action RH, les deux mentors, qui sont responsables du transfert de connaissances quant à l'intervention spécialisée, auront le mandat d'organiser des sessions de formation tout au long de l'année 2015-2016, et d'adapter les outils aux réalités vécues par l'organisme. Ainsi, près de vingt heures de contenus seront abordés et conduiront à une « certification », qui prendra la forme d'une attestation remise par le RSSMO aux employés.

Pour Action RH, cette démarche permettra aux employés, autant ceux d'expérience que les juniors, qui travaillent sur les 3 points de service de Joliette, Repentigny et Terrebonne, de partager sur leurs pratiques, de les enrichir et de les harmoniser. Cela représente également une véritable opportunité d'adapter davantage les services aux besoins des clientèles référées par Emploi-Québec, qui sont plus ou moins éloignées du marché du travail. Les conseillers auront l'outil idéal avec le Projet d'intervention spécialisée pour faire face à la diversité de celles-ci.

Action RH est membre du RSSMO depuis 2009 et, comme tous les organismes membres du regroupement, adhèrent à un code d'éthique qui repose sur trois principes fondamentaux, à savoir : le respect de la dignité de la personne et de la confidentialité, la prestation de services responsables et l'intégrité dans les relations professionnelles.

Le Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre regroupe quarante-huit (48) organismes à but non lucratif établis dans quatorze (14) régions du Québec. Les organismes sont issus de leur communauté et leurs administrateurs et administratrices sont représentatifs de cette dernière. Nombreux sont les organismes membres comptant une expertise qui s'échelonne sur près de trois (3) décennies.

-30-

Pour plus d'informations : Fabienne Pouget, responsable de la communication
450-492-4104 poste 231
f.pouget@actionrh.ca